

# Communiqué de presse

Lundi 24 février 2014, à Rostrenen



## Plan bâtiment durable breton (PBDB)

### La Région l'a bâti avec 400 acteurs du bâtiment



Un habitat sain, économe, porteur de valeur ajoutée et d'emplois locaux : moins d'un an après le lancement de la démarche, en avril 2013 à Rostrenen, la Région a de nouveau réuni l'ensemble de ses partenaires pour présenter ce plan d'actions, partagé avec quelque 400 acteurs du bâtiment, et démarrer sa mise en œuvre.

**Dominique Ramard**, Conseiller régional délégué à l'énergie, et **Philippe Pelletier**, Président du Plan bâtiment durable national\*, ont accueilli ce jour quelque 150 professionnels du bâtiment (FRB, CAPEB), architectes, élus locaux et bailleurs sociaux.

Entre **juillet 2013 et janvier 2014**, tous ont joué le jeu en s'impliquant dans les **huit groupes de travail thématiques\*\*** qui se sont réunis pour élaborer ce plan, piloté par la Région et ses partenaires privilégiés.

Leurs échanges ont permis de déterminer **quatre grands chantiers : accélérer la rénovation énergétique, accompagner les mutations de la filière bâtiment, promouvoir une commande publique exemplaire, valoriser les ressources locales et foncières des territoires.**

Chacune de ces priorités va se traduire désormais par la mise en place d'**actions concrètes** présentées lundi à Rostrenen : formation des jeunes et des salariés, accompagnement technique et financier des ménages, structuration de l'offre des professionnels....

#### Relancer l'activité de la filière, d'une part, réduire la facture énergétique globale, d'autre part

Le logement est l'affaire de tous. En Bretagne, le bâtiment représente **45 % de la consommation énergétique et 23 % des émissions des gaz à effet de serre (GES)**, de même qu'il occupe le premier poste de dépenses des propriétaires comme des locataires. Pilier majeur de l'économie, le bâtiment représente, quant à lui, **13 % de l'emploi régional, soit 80 000 professionnels** qui vont devoir s'adapter et se former aux **mutations profondes de leurs métiers.**

Dans le contexte économique actuel, l'objectif du Plan bâtiment durable breton est double : il doit apporter une réponse aux difficultés que rencontrent les **entreprises du secteur** (-18% de mises en chantier en 2012) mais aussi prendre en compte les enjeux de **transition énergétique** et de fortes **poussées démographiques** dans notre région (+25 000 hbts/an d'ici à 2030) : la Bretagne va devoir **construire davantage tout en rénovant un parc immobilier vieillissant et énergivore**, qu'il s'agisse des très nombreuses maisons individuelles construites dans les années 60-70 ou de logements sociaux, mal isolés et chauffés à l'électricité.

Alors que le nombre de rénovations est actuellement de 18 000/an, le PBDB prévoit de réhabiliter **45 000 logements/an** d'ici 2020, correspondant à un volume d'emplois de **15 000 ETP** (contre 6 000 à ce jour).

\* Le plan régional s'articule avec le Plan national bâtiment durable, issu du Grenelle de l'environnement, ainsi qu'avec le Plan national de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) lancé il y a un an par le Président de la République. La Bretagne est la première région française à avoir bâti son plan régional.

\*\* formation, information-communication, urbanisme et usages, modèles économiques et financement, R&D, matériaux et innovation sociale, processus de conception intégrée, commande publique responsable, réglementation.

# Le bâtiment au cœur des enjeux socio-économiques et environnementaux

## Emploi local, baisse de la facture énergétique et bien-être commun de tous

Parce qu'il concerne chacun des 3,3 millions d'habitants que compte la Bretagne, le bâti (logements, bâtiments publics et bureaux) est au cœur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Dans notre région, il représente 45% de la consommation énergétique, 23% de l'émission des gaz à effet de serre, la part principale des investissements des ménages propriétaires et bien souvent aussi le premier poste de dépenses des locataires.

De l'autre côté de la barrière, les bâtisseurs (construction et rénovation) constituent un pilier socio-économique majeur totalisant 13% des emplois bretons (plus de 80 000 postes pour l'ensemble de la filière au 31 décembre 2012).



Le secteur du bâtiment connaît aujourd'hui de réelles difficultés qui se traduisent par une réduction sensible des activités : - 18% du nombre de mises en chantier en 2012 auquel s'ajoutent des pressions sur les prix, l'écrasement des marges et en bout de chaîne, des répercussions sur l'emploi voire, à terme, des pertes de savoir-faire. Si ces difficultés ne sont pas propres à la Bretagne, la place majeure qu'y tiennent ces petites et très petites entreprises dans la vie des territoires justifie pleinement d'y prêter une attention toute particulière.

Dans ce contexte économique tendu, la filière se trouve confrontée à des défis structurants majeurs :

➤ **Des enjeux socio-démographiques** : la région connaît une forte croissance démographique, appelée à se poursuivre dans les deux décennies à venir. La question de l'habitat, d'ores et déjà sensible, ne peut que s'accroître face à l'augmentation envisagée de 25 000 habitants de plus chaque année d'ici 2030. Il conviendra de répondre aux demandes de logement tant en quantité qu'en qualité.

➤ **Des enjeux climatiques et environnementaux** : en Bretagne, on l'a vu, le bâtiment est le principal secteur de consommation d'énergie. Le défi à venir porte sur les constructions neuves qui doivent progressivement aller vers **la basse consommation**, avant de viser **l'énergie positive**.

Mais il porte plus encore sur la rénovation de logements anciens, principal gisement d'économies à réaliser. Les besoins sont immenses et il est urgent d'agir, sachant que les situations de précarité énergétique ont tendance à augmenter et à se concentrer sur certaines parties du territoire. L'intérêt de ce défi est qu'il aura aussi un effet levier concret, permettant d'engager la Bretagne sur la voie de la transition énergétique.

### *Le vaste chantier de la rénovation énergétique en Bretagne*

- ✧ Le parc résidentiel breton représente près de **1,7 million de logements**.
- ✧ **76%** sont des **maisons individuelles**, une densité supérieure à la moyenne nationale.
- ✧ **55%** du parc de logements privés a été construit **avant 1975**.
- ✧ Le diagnostic de performance énergétique établit que 30% des résidences principales se situent en étiquette D, 28% en E et 22% en F et G.

➤ **Des enjeux économiques** : après plusieurs années d'activité très forte, les perspectives se sont assombries pour les entreprises du bâtiment. Le marché de la rénovation peine à émerger et demande une mutation des savoir-faire. Au-delà de la conjoncture difficile, les métiers sont confrontés au défi de mutation, voire de rupture dans leurs process, leurs référentiels, les compétences exigées par les nouvelles réglementations. Autant d'évolutions, de révolutions auxquelles le tissu de PME et TPE bretonnes n'est pas toujours préparé.

Les enjeux en termes de formation sont particulièrement sensibles et l'attractivité des métiers du bâtiment auprès des jeunes doit être à tout prix sauvegardée. Il faut donc anticiper et transformer ces menaces en opportunités pour l'avenir.

➤ **Des enjeux d'aménagement du territoire et d'urbanisme** : au-delà du logement, c'est aussi la problématique des **formes d'habitat**, des **modèles des villes** et villages qui est en jeu. La question se pose de l'équité territoriale par rapport aux situations de précarité énergétique. Il s'agit bel et bien d'un enjeu de société touchant aux questions de « **vivre ensemble** » et des modes de vie.

# La genèse du Plan bâtiment durable breton

## Une démarche collective initiée et pilotée par le Conseil Régional

La volonté du Conseil régional était de construire un plan d'actions avec l'ensemble des acteurs de la filière. Mais avant de déterminer les projets porteurs, les acteurs concernés et les dispositifs ad hoc, il a fallu identifier et valider, avec les partenaires, des objectifs partagés et chiffrés, en termes de réduction d'émissions de GES, de construction de types de logements, de consommation foncière...

Cette proposition régionale s'articule avec le **Plan bâtiment durable national** issu du Grenelle de l'environnement. Son Président **Philippe Pelletier**, déjà présent à Rostrenen en avril 2013, a confirmé ce jour son intérêt pour la dynamique bretonne et son souhait d'en être partenaire.

Le Plan bâtiment durable breton correspond également aux priorités inscrites récemment par le Gouvernement dans le **Programme national de rénovation énergétique de l'habitat (PREH)**.

La démarche engagée il y a un an s'inscrit aussi dans le prolongement de l'appui que la Région a toujours apporté à la filière bâtiment et construction : soutien aux projets de développement et d'innovation des entreprises, aides à la formation professionnelle et à l'apprentissage... Mais le Plan bâtiment durable breton en constitue une réponse plus aboutie vers la transition écologique et énergétique du secteur.



### *Commande publique : la Région, donneur d'ordre, montre l'exemple*

- ◇ Chaque année, plus de 80 M€ sont investis dans les lycées pour des travaux de rénovation ou de construction.
- ◇ Depuis 2005, un effort budgétaire conséquent est fait en matière de logement et d'urbanisme à travers différents dispositifs d'appui : Eco-FAUR, Bretagne QUALIPARC, contrats Région-pays...
- ◇ Chaque année, plus de 120 M€ sont ainsi injectés dans le secteur du bâtiment.

Les premiers ateliers du Plan bâtiment durable breton se sont tenus à Rostrenen le 29 avril 2013, en présence de **plus de 250 participants**. Ils ont débouché sur la mise en place de **8 groupes de travail thématiques** qui se sont réunis à trois reprises, entre juillet 2013 et janvier 2014 :

- Formation
- Communication, Information, sensibilisation
- Urbanisme, usages et comportement
- Modèles économique et financement
- R&D, matériaux, innovation sociale
- Processus de conception intégrée
- Commande Publique Responsable
- Réglementation

Les rencontres des groupes de travail ont permis de repérer et de partager de nombreuses **actions exemplaires sur les territoires**, parfois encore peu connues, qui vont dans le sens des objectifs du PBDB. D'autres initiatives (la **recherche universitaire** sur les matériaux bio-sourcés comme le béton de chanvre, l'engagement d'entreprises dans la formation, l'habilitation ou la mise en œuvre de solutions de chauffage ou d'isolation innovantes...) ont enrichi les échanges autour d'un habitat sain et économe. Enfin, ces trois rendez-vous ont permis de faire connaître des réseaux qui, sur le champ des bonnes pratiques, viennent déjà en appui auprès des maîtres d'ouvrage (**RBBB, Bruded, Abibois...**).

**Au terme de leurs échanges, les 8 groupes de travail ont pu dégager quatre grands chantiers et des actions fortes et structurantes à mettre en œuvre prioritairement : développer à grande échelle la rénovation énergétique, accompagner les mutations de la filière bâtiment, promouvoir une commande publique exemplaire et valoriser les ressources locales et foncières des territoires.**

A l'avenir, c'est la Région qui continue de piloter le PBDB et son déploiement, en lien avec l'ensemble des acteurs, en particulier les organismes professionnels et les services de l'Etat, étroitement associés dans le cadre du Plan national

## Quatre chantiers prioritaires

---

### Développer à grande échelle la rénovation énergétique

A ce jour, le nombre de rénovations réalisées reste limité (18 000 en 2013), alors que le potentiel de marché est considérable, de l'ordre de 14 à 39 milliards d'€. S'y ajoute le marché des constructions nouvelles : environ 19 000 logements/an dont 13 000 habitations individuelles.

La nécessaire massification des chantiers se traduit par un objectif chiffré inscrit dans le Schéma Régional Climat, Air, Energie (SRCAE) : 45 000 rénovations par an d'ici 2020.

Cette ambition intègre les efforts de tous aux niveaux local, régional et national (PREH) mais aussi la mobilisation des ménages.

Qu'est-ce qui peut aujourd'hui motiver un propriétaire à franchir le pas et à se lancer dans des travaux de rénovation thermique : une conscience écologique, la volonté d'améliorer son confort, le souci de réaliser des économies et de mettre en valeur un patrimoine dans l'hypothèse d'une revente.

Autant de bonnes raisons freinées par le montant moyen des travaux à engager (30 000 €/logement) alors que la facture de chauffage par habitation est d'environ 1 080 €/an. Même dans le cas d'une efficacité maximale de la rénovation, le temps de retour sur investissement sera très long, de 20 à 30 ans, au prix actuel de l'énergie.

### Rechercher l'efficacité énergétique et faire évoluer les comportements des habitants

Aussi la recherche de l'efficacité, tant technique qu'économique, est essentielle : il s'agit pour les ménages de retenir les travaux les plus pertinents pour optimiser la capacité d'économie d'énergie en investissant juste le nécessaire et en trouvant les financements à long terme les moins coûteux.

Pour élargir le nombre des Bretons engageant des travaux de rénovation énergétique, tous les acteurs -du thermicien au banquier en passant par les différents corps de métier du bâtiment- doivent porter leurs efforts sur la recherche de cette efficacité énergétique qui décide les particuliers à franchir le pas.



Les études partagées dans le cadre du PBDB l'attestent : la consommation énergétique finale d'un habitat dépend à 40 % de l'efficacité du dispositif technique (isolation et système de chauffage) et à 60% du comportement de ses habitants. La réussite de ce plan relève donc aussi pour beaucoup de l'évolution des usages de chacun.

Le risque d'« effet rebond » (opter, par exemple, pour une température moyenne plus élevée dans un logement mieux isolé) est à considérer et à prévenir, pour éviter que les travaux d'amélioration n'aboutissent, paradoxalement, à une hausse de la consommation d'énergie. Il est donc absolument nécessaire, parallèlement aux opérations de rénovation, d'informer, conseiller et bien expliquer le fonctionnement des systèmes de chauffage et de régulation.

Passer en 7 ans de 18 000 à 45 000 rénovations par an représente donc un défi nécessitant d'innover dans les modèles économiques et de financement proposés. Il engage les entreprises du bâtiment à optimiser leur offre, à augmenter leur qualification et à innover. L'enjeu est aussi de voir les différents intervenants se coordonner et bien accompagner les demandeurs pour faciliter leur information et toutes leurs démarches. Il s'agit, pour chacun, d'améliorer sa propre situation tout en contribuant à un effort collectif en faveur du bien-être commun et de l'emploi.

### Les actions prioritaires pour développer à grande échelle la rénovation énergétique

- ↗ Faciliter l'émergence de **tiers financeurs locaux** et compléter l'action par la mise en place d'un **tiers financeur régional**, simplifier les démarches ;
- ↗ Constituer un **fonds de garantie régional** pour la rénovation énergétique ;
- ↗ Développer et renforcer les centres d'information et d'accompagnement des particuliers sur les territoires (PRIS, appel à projets régional sur la mise en place, localement, de plateformes de rénovation énergétique) ;
- ↗ Accompagner la **gestion du risque** (appui aux expérimentateurs innovant, information et dialogue auprès des personnes en situation de contrôle, bureau de contrôle, commission de sécurité...).



## Quatre chantiers prioritaires

### Accompagner la mutation de la filière bâtiment

**Selon les dires mêmes des professionnels du bâtiment, prendre part à la transition énergétique qui s'engage aujourd'hui relève d'une véritable révolution culturelle, pour laquelle il ne suffira pas de se former.**

En effet, la performance énergétique du bâti nécessite une remise en cause profonde des métiers qui passe à la fois par :

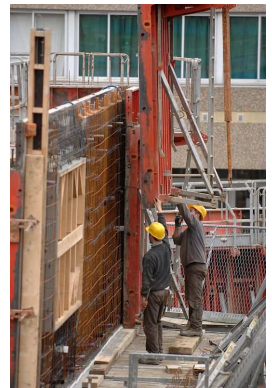
- ✓ Une prise en compte très large de **l'environnement du bâtiment** : l'orientation, le type d'énergie disponible à proximité, le climat, le fait que le bâtiment soit isolé ou groupé...
- ✓ Une **compréhension des demandes et modes de comportements des usagers** : confort et souci d'économie, « compétence » accrue qui va permettre à chacun de maîtriser réellement sa consommation.
- ✓ Une attention particulière aux **choix des matériaux et dispositifs techniques**, dans une gamme élargie de produits, certains issus de savoir faire d'origine très ancienne et d'autres de technologies très récentes.
- ✓ Une attention aux **techniques de pose** et procédés spécifiques garantissant une mise en œuvre efficiente de ces différents matériaux et équipements ;
- ✓ Une **coordination** très précise **entre corps de métiers et spécialistes**, car la performance finale va dépendre très largement de la qualité de l'interaction entre les différents intervenants.
- ✓ Une **forme d'engagement** qui prend en compte le fonctionnement et **l'évolution dans le temps du bâtiment** et la mesure de sa performance.

#### Pour les entreprises, acquérir une nouvelle culture de la performance énergétique

Si de nombreuses entreprises et spécialistes du bâtiment sont déjà engagés dans cette évolution, il s'agit pour beaucoup d'intégrer une **nouvelle culture de performance**, une démarche systémique dans la conception et la réalisation des chantiers, une attention aigüe aux attentes et comportements des clients. Et cet effort doit se réaliser dans un contexte économique difficile et dans un environnement technologique et juridique en évolution constante.

La construction du Plan bâtiment durable breton a déjà montré l'intérêt du **dialogue entre les métiers, les entreprises et les tenants d'approches techniques différentes**. De l'architecte au contrôleur en passant par le menuisier et le thermicien, il y a un enjeu commun d'efficience pour relever le défi du bâtiment sain, fonctionnel et durable et préserver les emplois.

Innover, se former et coopérer s'imposent au bénéfice de tous, pour gagner en performance sur l'ensemble du parc bâti et faire réussir des entreprises.



#### Les actions prioritaires pour accompagner la mutation de la filière bâtiment

- ↪ **Formation des formateurs ;**
- ↪ **Accompagner les entreprises vers la RGE (label *Reconnu Garant de l'Environnement*) ;**
- ↪ **Structuration des filières bio-sourcées ;**
- ↪ **Partager les basiques de la coopération dans l'acte de construire ;**
- ↪ **Renforcer l'implication et l'écoute du client dans la conception du bâtiment ;**
- ↪ **Favoriser le regroupement d'entreprises et la coordination des différents corps de métiers.**

## Quatre chantiers prioritaires

---

### Promouvoir une commande publique exemplaire

L'enjeu d'une commande publique responsable est d'importance, en raison du poids économique de l'activité du bâtiment dans la région. Elle représente un levier considérable en termes d'exemplarité et d'impulsion de bonnes pratiques. Si l'argument « prix » reste déterminant, les critères environnementaux et sociaux tendent à peser de plus en plus (de 12% à plus de 30 %) dans les appels d'offres. Car le prix de la construction ne représente qu'une partie du coût global du bâtiment tout le long de son existence.



Le cadre des marchés publics (construction, rénovation, formation...) intègre dorénavant des objectifs d'éco-responsabilité ainsi que des critères de valeurs ajoutées sociales. Ce levier peut influencer sur l'amélioration des pratiques en donnant à voir au public des bâtiments collectifs exemplaires, principalement dans les domaines du **sport**, de la **vie socioculturelle**, de la **recherche** et de **l'enseignement**.

Cette commande publique implique de la part des élus et de leurs services techniques compétence et exigence. Les grandes collectivités sont sur ce point bien loties. Pour les autres, l'effort de **formation**, le rôle du maître d'œuvre dans l'accompagnement du maître d'ouvrage et l'appui de **services extérieurs** - conseillers en Energie Partagée, services départementaux d'aide à maîtrise d'ouvrage, CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ou réseaux régionaux comme BRUDED- sont déterminants.

À travers les exemples de quelques réalisations pionnières, les acteurs du PBDB ont constaté qu'il était tout à fait possible d'allier **performances énergétique, environnementale et économique**. Pour gagner en compétence et connaissance, l'idée retenue est de s'appuyer, en Bretagne, sur un guide de bonnes pratiques de la commande publique responsable pour le bâtiment durable.

Ce guide sera tout aussi utile aux maîtres d'ouvrage qu'aux entreprises : la commande publique doit aussi permettre d'accompagner la mutation de la filière bâtiment. Par une exigence de qualité et d'exemplarité, elle peut soutenir l'innovation, la formation des hommes, la prise en compte d'une approche globale (santé, énergie grise, etc.).

### Les actions prioritaires pour promouvoir une commande publique exemplaire

- ↪ **Reconnaître et valoriser les entreprises** (RGE -Reconnu Garant de l'Environnement- et au-delà).
- ↪ **Production du « guide de la commande publique responsable pour le bâti » et diffusion auprès des maîtres d'ouvrage des collectivités.**

## Quatre chantiers prioritaires

---

### Préserver et valoriser les ressources de nos territoires

**Massification de la rénovation énergétique, promotion de la commande publique, appui à la mutation de la filière vers une approche durable du bâti : autant d'objectifs qui ne peuvent se concevoir sans préserver et valoriser les ressources des territoires bretons.**

**Le foncier** fait partie de ces ressources précieuses qui, pour être préservé, doit privilégier la **réhabilitation des centres-bourgs** et la réflexion sur **l'habitat groupé ou vertical**.

L'attention portée à la qualité de l'habitat doit aussi inciter les porteurs de projets à utiliser des matériaux **bio-sourcés** et présents à proximité comme **la terre, la paille, le chanvre...** Ces produits et procédés sont en adéquation notamment avec la rénovation d'une partie importante du **bâti ancien**. Ils favorisent également l'emploi local par rapport au transport de matériaux industriels produits parfois fort loin.

Plus globalement, la prise en compte de l'économie circulaire et de l'énergie grise sensibilise aux cycles de vie des bâtiments et des matériaux de construction. Pas de bâtiment durable notamment sans politique de **traitement des déchets** : diminution des quantités, réutilisation et recyclage.

Enfin, les travaux du PBDB soulignent l'importance des ressources des territoires en termes de **savoir-faire** et de **compétences**, parfois mieux repérés au plan national ou international qu'entre les **acteurs de proximité**.

De la domotique à l'énergie citoyenne et de la recherche universitaire aux innovateurs de terrain, un axe de progrès important initié à travers le PBDB concerne le repérage, la valorisation, la fertilisation croisée et la mutualisation des compétences bretonnes.



### Les actions prioritaires pour préserver et valoriser les ressources de nos territoires

- ↻ **Expérimentation avec l'établissement public *Foncier de Bretagne* en vue de revitaliser les centres bourgs.**
- ↻ **Valorisation des applications technologiques les plus efficaces.**
- ↻ **Optimiser la gestion des déchets du bâtiment.**